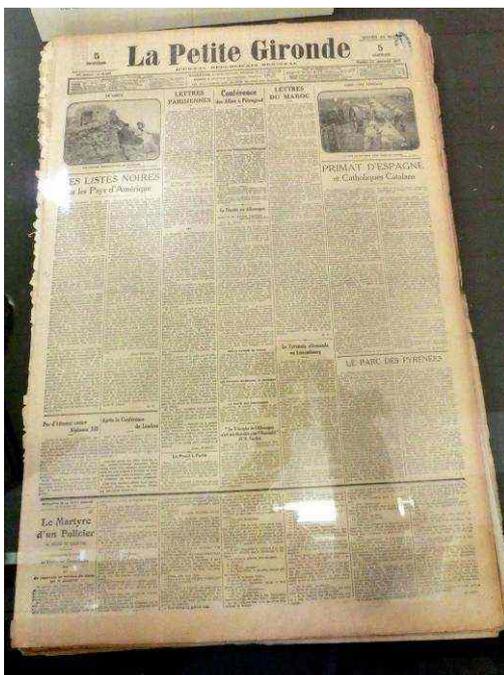
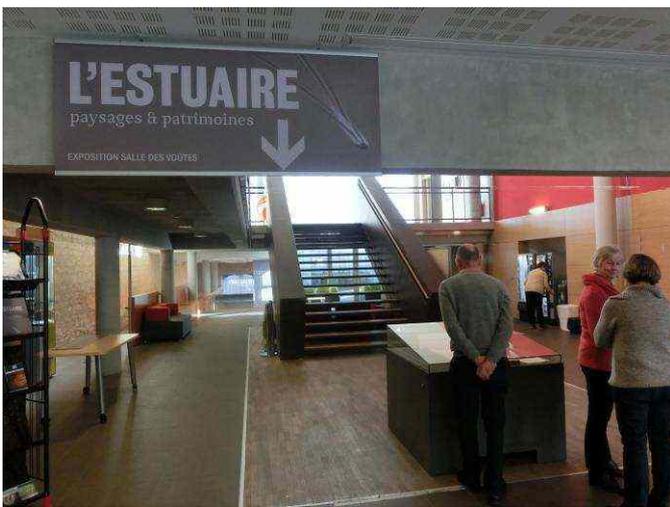


8 JANVIER 2017 à 14h au Archives départementales

Visite guidée de l'exposition "L'estuaire Paysages & Patrimoines"



...natio que nous en accom-
pagnée de la guerre. Des
vies et les volons sont
c, et chacun se prépare
son
monde vont être bédés,
sible; tout dépendra de
soviétiques, la victoire
le mot fameux du gé-
généralissime qui ré-
d'heure de plus que

La Disette en Allemagne

**EXTRAITS DE LETTRES TROUVÉES
SUR DES PRISONNIERS**

Paris, 29 janvier. — D'une lettre de
Dreuzé, écrit :

« Froides ne pèse plus que 30 kilos; cela
n'a rien d'étonnant avec le régime qu'on
nous impose, un bonnet bien porteur pour
à peine 7 centimes, encore moins un manteau.
Il n'est plus question de manger à son
sain; il n'y a plus rien à manger que des
pain et deux portions de terre; tout le reste
est hors de prix. »

« Leipzig, 26-11. — Vous n'ignorez sans
doute que la pelle situation dans laquelle
nous nous trouvons. J'ai ditime de 28
livres. Rien pour rendre aveille. Ici est ac-
tuellement toute mal d'ordre. Il est vrai-
ment désolé que je ne puisse pas vous
dire tout ce que je voudrais. »

« Krasnits, 26-11. — Jamais nous n'au-
rions imaginé que la situation fut de-
claré si mauvaise; on est rationné pour tout,
et on est obligé de se passer sans de
changement, nous n'aurons plus de quoi
vivre au printemps; la disette et la mis-
ère sont des maîtres bien connus. »

« Daitton, 18-11. — Auparavant, nous n'a-
vions jamais vu du pain, mais maintenant
nous en souffrons constamment. Si je
n'avais comme c'est insupportable. Et dire
que cela deviendra plus triste encore, si
quelque chose de pire, j'ai les nerfs brisés. Cela
vient de la nourriture de guerre; de ne
pas serrer une autre conversation.
Je suis trop fatiguée; je deviens mélan-
colique à tout, tellement j'ai à souffrir. »
Breslau, 18-11.

« Aix-la-Chapelle, 0-11. — Je ne touche
plus rien du tout; ni grosses, ni petites,
si j'en ai une dernière de pain, très peu
ou même pas un tout de pain de terre.
Si nous étions encore longtemps, nous mour-
rions tous de faim. Je ne l'ai pas encore
dit combien notre situation est déplor-
able, mais je ne puis le cacher plus long-
temps. Nous apprenons maintenant ce que
c'est que de mourir de la faim. »

« Soudan, 20-11. — Si je voyais ce
que nous avons, manger! Rien que des
journées de terre, et nous avons trois jours
sans viande et sans graisse; et il faut en-
core avoir de la force pour travailler! On
devient si léger que, bientôt, on pourra
s'élever. »

La Tyrannie alle

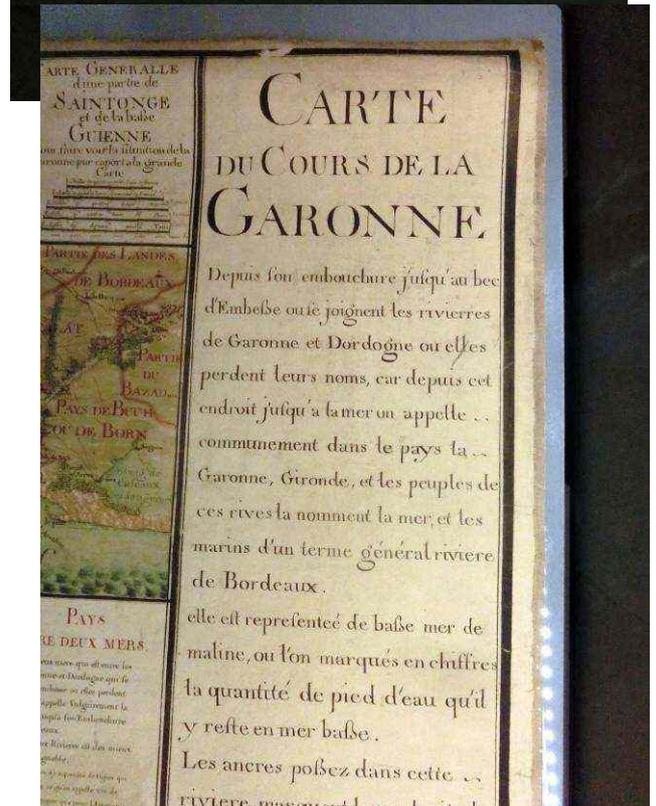
La Petite Gironde. Journal républicain régional
Édition de Bordeaux, 1914.

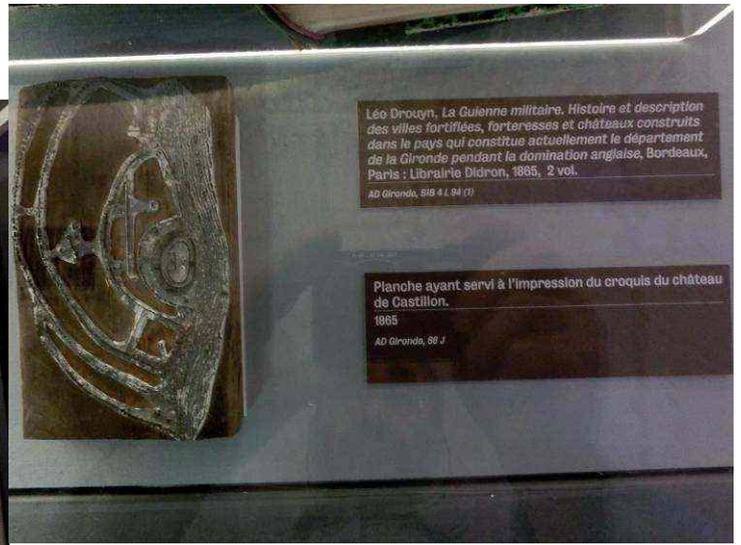
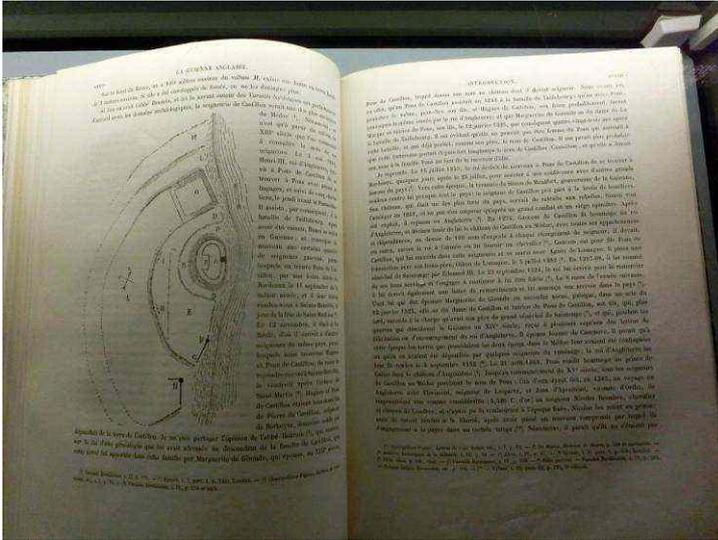
H. 74 cm ; L. 48 cm

[AD Gironde, BIB 6 I/L 3]
État de la collection : 1^{er} juillet 1904 – 28 août 1944

À sa création le 7 avril 1872, *La Petite Gironde* est un simple satellite du soir de *La Gironde*, au format plus petit et au prix moins onéreux. Puis s'émancipant peu à peu de la figure tutélaire de son aîné, il devient l'un des plus grands quotidiens régionaux français. *La Petite Gironde* acquiert en effet son autonomie entre 1876 et 1879, son format grandit en même temps que son tirage : 20 000 exemplaires en 1878, 125 000 en 1900 et 200 000 en 1914, diffusés en Gironde et dans l'ensemble des départements limitrophes. L'imprimerie du journal, installée à Bordeaux, dans l'hôtel Lecomte de La Tresne, rue de Cheverus, propriété de l'imprimeur Gustave Gounouilh depuis 1859. Quotidien républicain modéré, ses principaux concurrents sont, à côté de *La Dépêche* (radical), *La Liberté du Sud-Ouest* (catholique) et *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest* (radical). *La Petite Gironde* a continué à paraître jusqu'en 1944, année où elle a été touchée par l'ordonnance sur la dissolution des titres ayant paru durant l'occupation. Elle cédera la place à *Sud Ouest*, lancé le 29 août 1944.

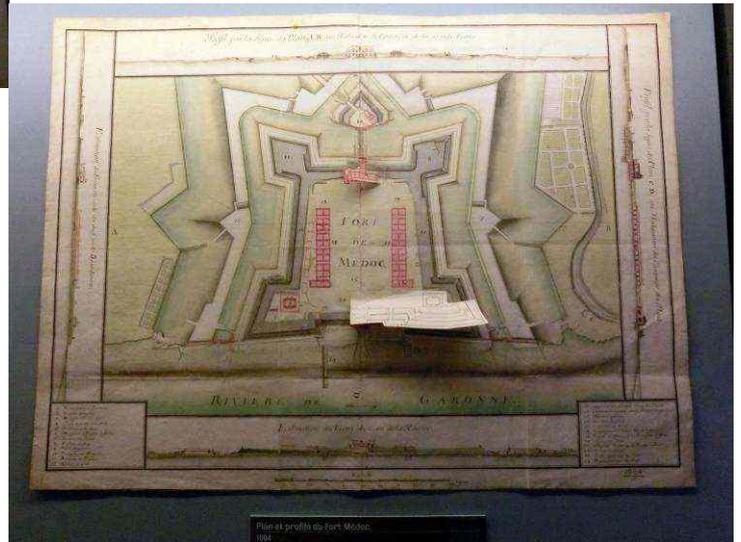
Source : *Histoire générale de la presse française*, publiée sous la direction de Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral et Fernand Terrou Paris, PUF, 1972, tome 3.



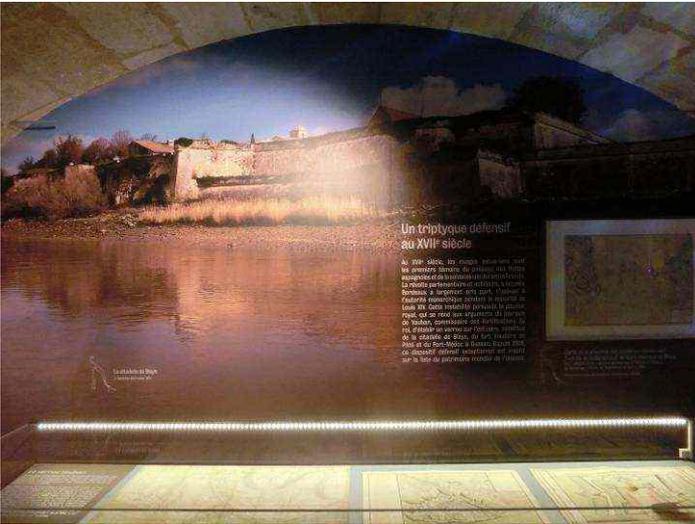


Léo Drouyn, *La Guienne militaire. Histoire et description des villes fortifiées, forteresses et châteaux construits dans le pays qui constitue actuellement le département de la Gironde pendant la domination anglaise*, Bordeaux, Paris : Librairie Drozon, 1885, 2 vol.
AD Gironde, BIB 4 L 94 (1)

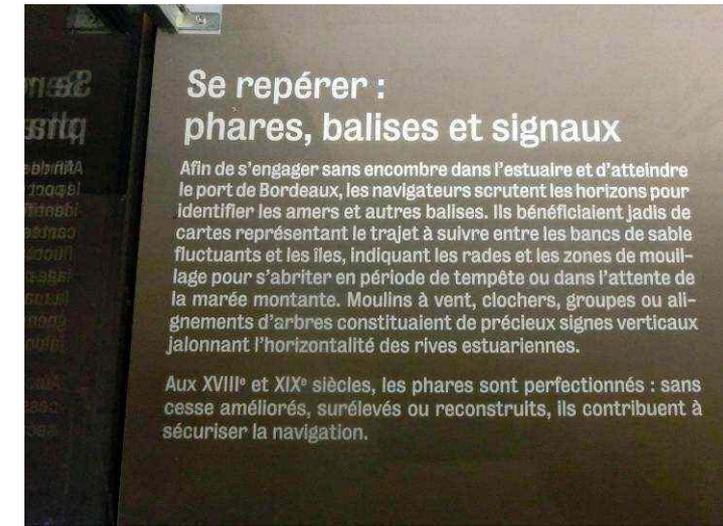
Planche ayant servi à l'impression du croquis du château de Castillon.
1865
AD Gironde, 86 J



Plan et profil de fort Mole, 1694



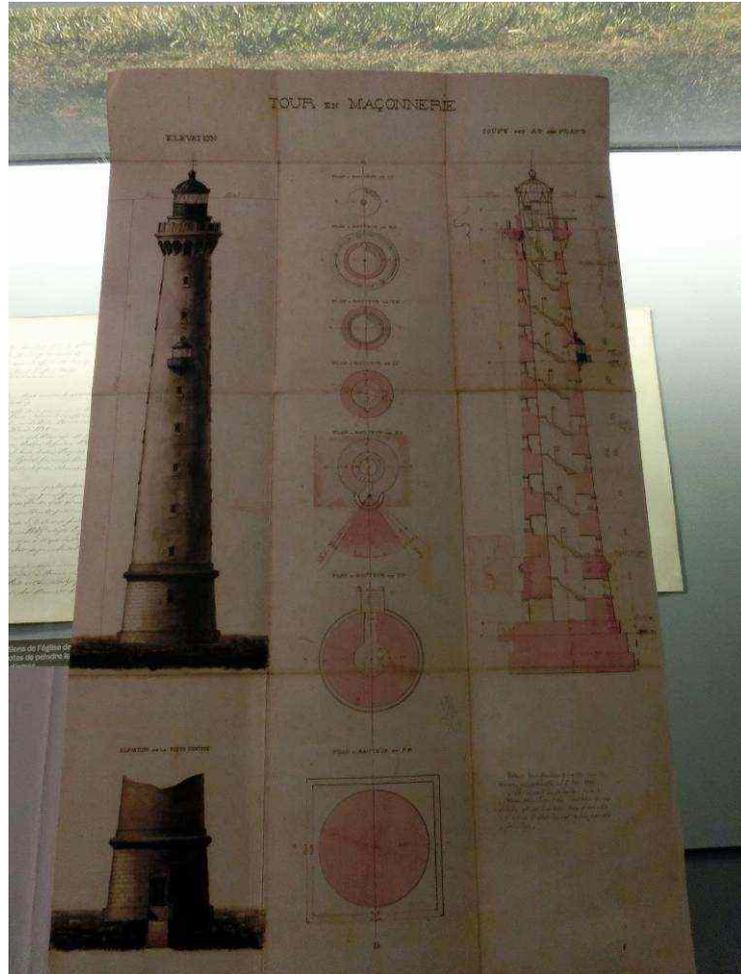
Un triptyque défensif au XVII^e siècle



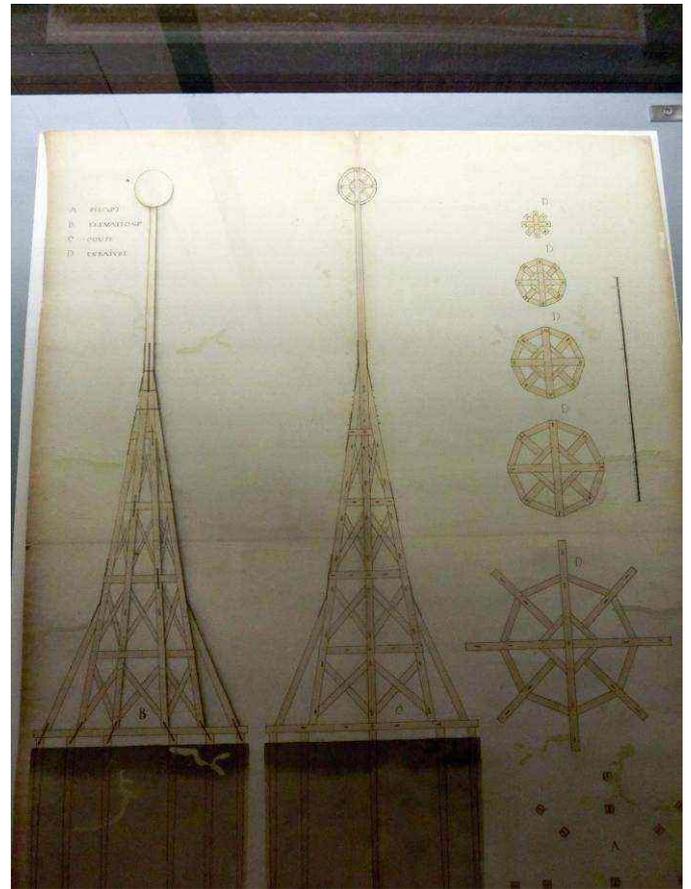
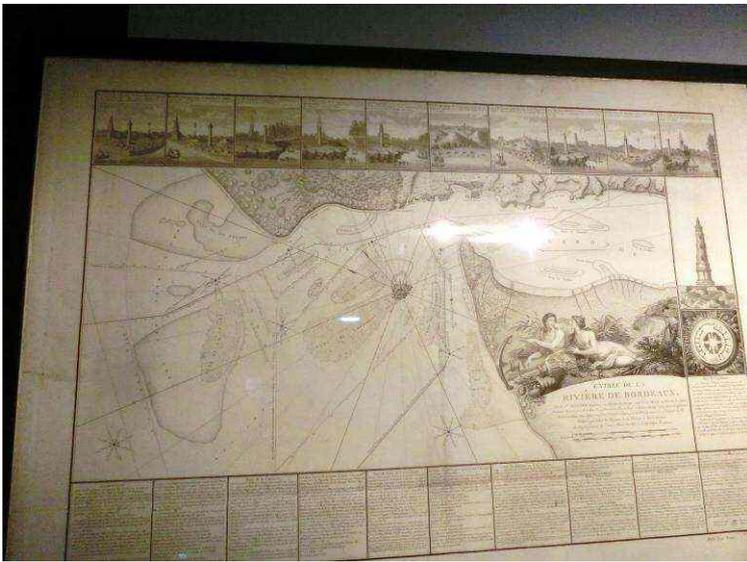
Se repérer : phares, balises et signaux

Afin de s'engager sans encombre dans l'estuaire et d'atteindre le port de Bordeaux, les navigateurs scrutent les horizons pour identifier les amers et autres balises. Ils bénéficiaient jadis de cartes représentant le trajet à suivre entre les bancs de sable fluctuants et les îles, indiquant les rades et les zones de mouillage pour s'abriter en période de tempête ou dans l'attente de la marée montante. Moulins à vent, clochers, groupes ou alignements d'arbres constituaient de précieux signes verticaux jalonnant l'horizontalité des rives estuariennes.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les phares sont perfectionnés : sans cesse améliorés, surélevés ou reconstruits, ils contribuent à sécuriser la navigation.



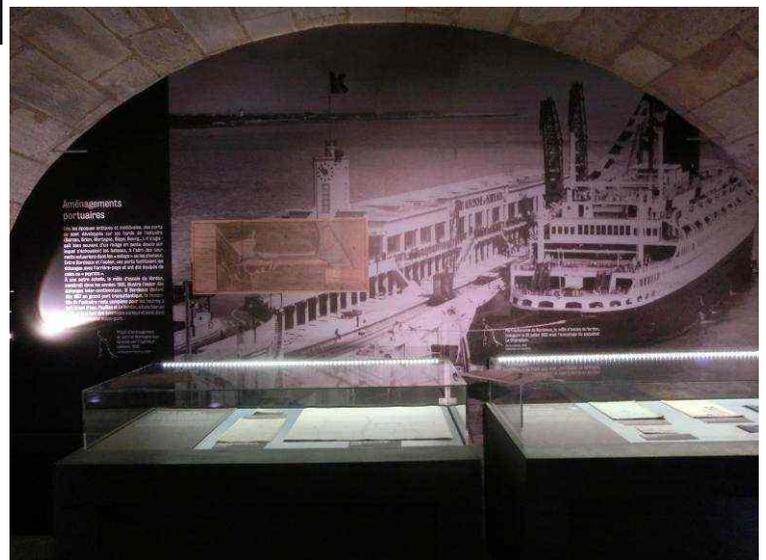
Bords de l'estuaire de Bordeaux



Du bateau au train

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le déploiement du chemin de fer sur les bords de l'estuaire contribue au développement des territoires et favorise les échanges. La rive gauche est équipée d'une voie ferrée reliant Bordeaux au Verdon : réalisés par tronçons, les travaux sont achevés en 1875. Rive droite, les aménagements sont plus tardifs : la ligne reliant Saint-André-de-Cubzac à Saint-Ciers-sur-Gironde via Blaye est engagée dans les années 1880. Elle est prolongée à partir de 1893 le long de la rive saintongeaise de l'estuaire, vers Cozes et Saintes, avec des embranchements vers les ports de Mortagne-sur-Gironde et de Port-Maubert. Le chemin de fer vient ainsi compléter le trafic estuarien. Certaines lignes, aujourd'hui disparues, n'ont toutefois pas résisté à la concurrence du transport fluvial et routier.

Pauillac : l'arrivée du train, transatlantique aux appointements.
 Carte postale, début XX^e siècle.
 Collection particulière



Dès les époques antiques et médiévales, des ports se sont développés sur les bords de l'estuaire (Barzan, Brion, Mortagne, Blaye, Bourg...). Il s'agissait bien souvent d'un rivage en pente douce sur lequel s'échouaient les bateaux, à l'abri des courants estuariens dans les « estays » ou les chenaux. Entre Bordeaux et l'océan, ces ports facilitaient les échanges avec l'arrière-pays et ont été équipés de cales ou « peyrats ».

À une autre échelle, le môle d'escale du Verdon, construit dans les années 1930, illustre l'essor des échanges inter-continentaux. Si Bordeaux devient dès 1857 un grand port transatlantique, la remontée de l'estuaire reste complexe pour les navires à fort tirant d'eau. Pauillac et Le Verdon, situés bien en aval, présentent des avantages sérieux et sont donc aménagés comme avant-port.



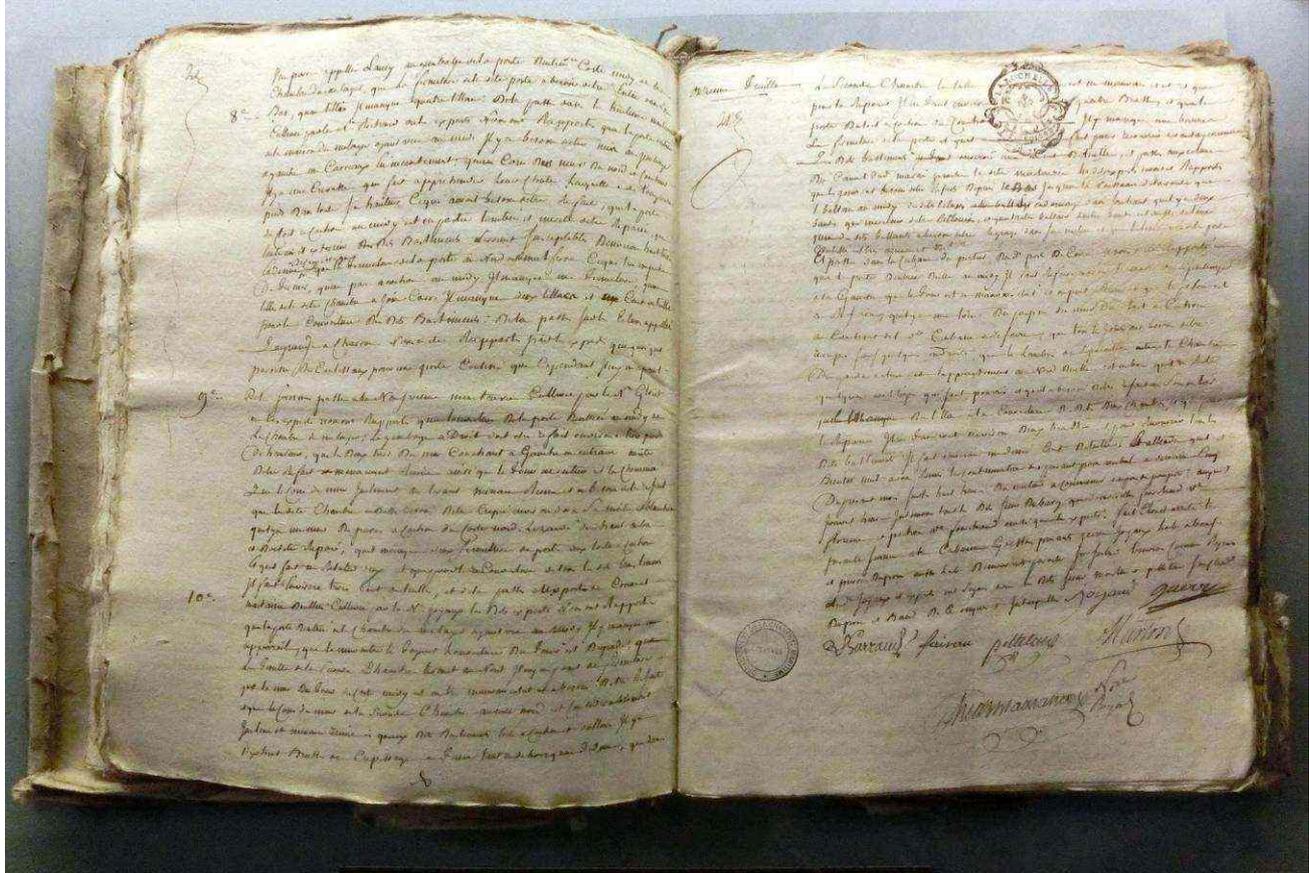
N°	Noms des Propriétaires	Qualité	Conten.	Superf.	Revenus	N°	Noms des Propriétaires	Qualité	Conten.	Superf.	Revenus
11	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	11	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
12	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	12	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
13	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	13	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
14	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	14	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
15	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	15	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
16	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	16	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
17	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	17	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
18	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	18	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
19	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	19	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
20	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	20	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
21	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	21	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
22	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	22	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
23	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	23	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
24	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	24	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
25	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	25	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
26	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	26	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
27	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	27	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
28	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	28	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
29	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	29	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100
30	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100	30	Truffaut, Jean	Propriétaire	100	10	100

Acte de concession de la commune de Talais, le 10 février 1879.

Autorisations de créer des parcs à huîtres dans le quartier de Pauillac, à Talais.

1879

AD Gironde, SP 1073



Procès-verbal de visite du château de Cognac et des biens en dépendant, 13 février 1790



Salut et dévotion

La traversée de l'estuaire et la navigation sur ses eaux turbides, soumise à de forts courants, ne sont jamais dépourvues de dangers. C'est pour conjurer ces périls que des établissements monastiques ont été élevés à ses abords depuis le Moyen Âge près des ports, telle l'abbaye Saint-Romain de Blaye ou l'émblématique prieuré Sainte-Radegonde de Talmont, en surplomb sur l'estuaire et visible depuis les flots. Ermites, pèlerins, marins, voyageurs et riverains plaçaient en ces lieux leur espérance dans la protection céleste face à l'hostilité estuarienne.

Monument à Notre-Dame de Montuzet (Plassac)
Adrienne Barroche, 2018



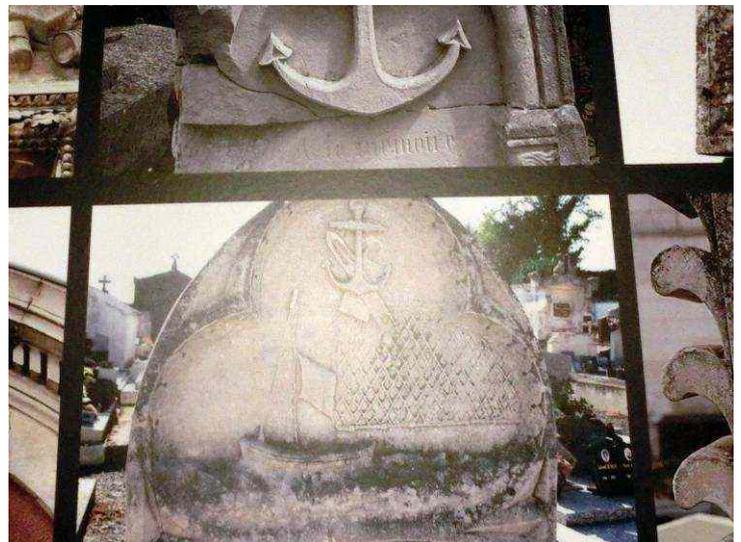
Appartenance, reconnaissance, espérance

Si habiter au contact de la Gironde détermine une relation privilégiée et intime au fleuve, elle ne peut bien souvent s'apprécier qu'à l'aune des témoignages oraux et au regard de pratiques vivantes qui constituent un véritable « patrimoine immatériel ».

De nombreuses traces matérielles, quelquefois ostensibles mais souvent discrètes, témoignent aussi de l'attachement des riverains à l'estuaire.

Les marins
cours ou p
ancres mo
reconnais
après leur
- quand il
stèle soule

Les négociants et marchands
de la Gironde au débouché fluvial

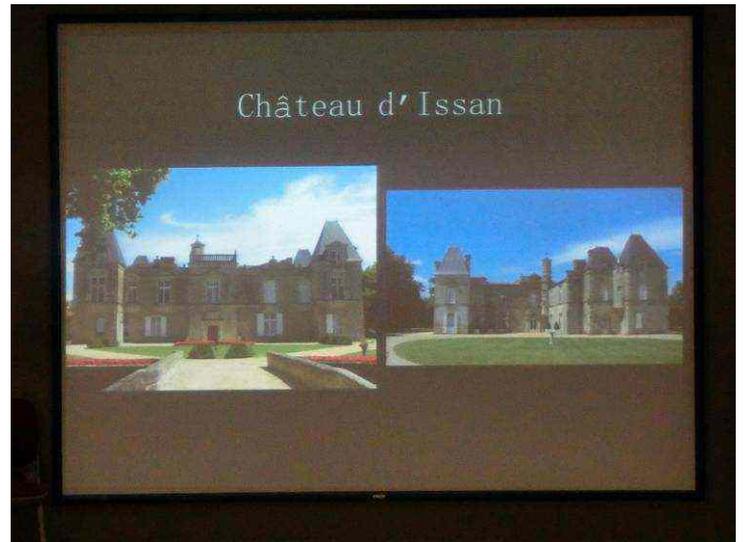
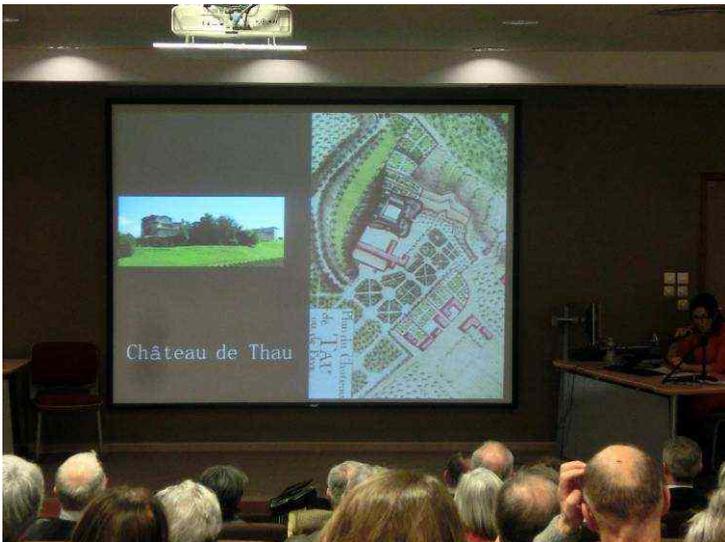




Délibération des jurats de Bordeaux fixant le prix des vins de la sénéchaussée, établi le 29 octobre 1647

Vins rouges		Vins blancs	
Crus	Montant (en livres par barrique)	Crus	Montant (en livres par barrique)
Graves et Médoc	78 à 100	Langon, Bommes, Sauternes	84 à 105
Entre-Deux-Mers	60 à 75	Barsac, Preignac, Pujols, Fargues	84 à 99
Côtes	72 à 84	Cérons, Podensac	72 à 90
Palus	90 à 105	Castres, Portets	60 à 75
Libourne, Fronsac, Guîtres, Contrats	54 à 60	Saint-Émilion	66 à 78
Bourg	66 à 78	Castillon	60 à 66
Blaye	54 à 72	Rions, Cadillac	72 à 84
Saint-Macaire	72 à 90	Sainte-Croix du Mont	72 à 90
		Benauges	54 à 60

le de ce document est donnée par Théodore Malvezin, *op.cit.*, t. 2. L'original, conservé aux archives... fut endommagé par le feu. Il convient de souligner avec force que la distinction vin rouge-vin b... de Théodore Malvezin, des jurats de son époque. Elle ne figurait pas sur la classification...



III/ Un illustre exemple : Château Margaux

« Il serait difficile de pouvoir estimer ce que peut porter de revenu la baronnie de Margaux, qui n'a qu'une seule paroisse, d'une très petite étendue. Tout le produit consiste en vin, qui passe pour un des meilleurs de ce pays. Il s'en est venu cette année pour près de 45 000 livres »

